

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE****7ÈME Réunion de 2015****Séance du 30 novembre 2015**

CD20151130_1
id. 2219

L'an deux mille quinze le trente novembre , les membres du Conseil Départemental légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents :

M. M. ALBUGUES, M. C. ASTRUC, Mme B. BAREGES, Mme M. BAULU, M. J-M. BAYLET, M. J. BEQ, M. J-C. BERTELLI, M. J-P. BESIERS, Mme C. BOURDONCLE, Mme V. CABOS, Mme V. COLOMBIE, Mme F. DEBIAIS, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAUX, Mme M. FERRERO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRARD, M. J-M. HENRYOT, Mme C. JALAISE, Mme C. LE CORRE, M. P. MARDEGAN, Mme M-J. MAURIEGE, Mme L. MORVAN, Mme M-C. NEGRE, Mme V. RIOLS, M. D. ROGER, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, Mme F. TURELLA-BAYOL, M. L. VIGUIE, M. M. WEILL

DÉCISION MODIFICATIVE N°2 DE 2015

Vu le projet de décision modificative n° 2 de 2015,

Vu les propositions de Monsieur le Président,

Vu les propositions d'inscription de dépenses et de recettes ;

Vu les votes intervenus en séance,

Vu la décision modificative n° 2 de 2015 du Département s'équilibrant en dépenses et en recettes à 2 198 567 € ;

Vu l'avis de la commission des finances,

Vu la demande de vote au scrutin secret présentée par dix Conseillers départementaux, conformément à l'article 53 du règlement intérieur,

Monsieur le Président procède à la constitution du bureau de vote :

- Président : M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental
- Secrétaire : M. Mathieu ALBUGUES
- Scrutateurs : Mme Dominique SARDEING-RODRIGUEZ
M. Gérard HÉBRARD

Il déclare le scrutin ouvert à 20 H 22.

(Opérations de vote)

Après s'être assuré que les trente Conseillers départementaux ont voté, Monsieur le Président prononce la clôture du scrutin à 20 H 38.

(dépouillement)

- Nombre de votants 30
- Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne 30
- Nombre de bulletins 30

Résultats du vote :

- «OUI» (adoption) 14
- «NON» (rejet) 13
- « ABSTENTION » 3

Adopté à la majorité.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC